

## Notes choronymiques sur l'île de Grâce ou le témoignage d'un territoire nommé

Jean Langevin

Volume 28, numéro 73-74, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021658ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021658ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Langevin, J. (1984). Notes choronymiques sur l'île de Grâce ou le témoignage d'un territoire nommé. *Cahiers de géographie du Québec*, 28(73-74), 241–259. <https://doi.org/10.7202/021658ar>

## NOTES CHORONYMIQUES SUR L'ÎLE DE GRÂCE OU LE TÉMOIGNAGE D'UN TERRITOIRE NOMMÉ

par

Jean LANGEVIN

344, Boulevard des Cimes, Neufchatel, Québec, G2A 3K3

À l'entrée du lac Saint-Pierre<sup>1</sup>, cet élargissement du Saint-Laurent, là où les eaux, les limons et les glaces du grand fleuve et du Richelieu s'entremêlent et s'entrechoquent, s'étale un ensemble d'îles basses et plates, parcourues et séparées par un lacs de chenaux dont l'itinéraire même varie selon les saisons. En effet, au gré de la dynamique des eaux, c'est-à-dire de leur niveau d'élévation, leur texture et leur rapidité d'écoulement, la configuration de l'archipel est changeante. D'où le nom de *Cent Îles du Lac Saint-Pierre* qui fut donné en 1969 à cet archipel indéchiffrable (De Koninck, 1967).

Ces îles sont récipiendaires d'une géographie, d'une histoire et d'une culture dont l'originalité avait déjà été soulignée dans l'œuvre de Germaine Guèvremont (1945 et 1947). La publication de la thèse précitée (De Koninck, 1970) ne venait donc qu'appuyer les évocations de la romancière. À la même époque, une importante thèse de linguistique permettait de souligner cette richesse culturelle (Soltész, 1971). Ces deux études furent suivies d'une série d'articles approfondissant divers aspects de la géographie des *cent îles* (De Koninck et Soltész, 1973; Soltész et De Koninck, 1973; De Koninck *et al.*, 1973; De Koninck et Langevin, 1974). De telles publications étaient issues d'un projet de recherche<sup>2</sup> qui avait également permis à des équipes d'étudiants de réaliser des enquêtes auprès des usagers des pâturages communaux de l'archipel et de la région et d'ainsi déposer d'intéressants mémoires, qui ne furent hélas pas publiés (Dion *et al.*, 1974, Thomassin et Saulnier, 1974)<sup>3</sup>. Alors que ces étudiants poursuivaient leurs enquêtes socio-économiques dans un vaste périmètre, un autre se concentrait sur un thème et un lieu plus précis encore : la toponymie de l'île de Grâce.

C'est ainsi que Jean Langevin fut appelé pendant l'été de 1973 à recueillir des témoignages concernant la micro-désignation d'un territoire situé au cœur de l'archipel, l'île de Grâce. Paradoxalement, cette île si abondamment nommée, comme en témoigne le document présenté ici, est presque déserte depuis 1953. En effet dans des circonstances qui ont été décrites ailleurs (De Koninck, 1970, p. 66), toutes les familles, à l'exception d'une seule, achevèrent de quitter l'île en 1953 pour s'établir sur la terre ferme. Dans presque tous les cas, il s'agissait de Sainte-Anne-de-Sorel, sur la rive sud, face à l'île. Seul un homme, déjà âgé, et son fils restèrent. Le premier, Joseph Letendre, est mort il y a déjà quelques années, le second Henri Letendre, dans la cinquantaine, règne toujours dans l'île au moment où ces lignes sont écrites (août 1983). Il est d'ailleurs un peu la vedette d'un beau et récent film de Marcel Carrière (1980) qui fait ressortir tout le poids de l'héritage culturel reposant dans la parole de

# LES CENILES DU LAC SAINT-PIERRE

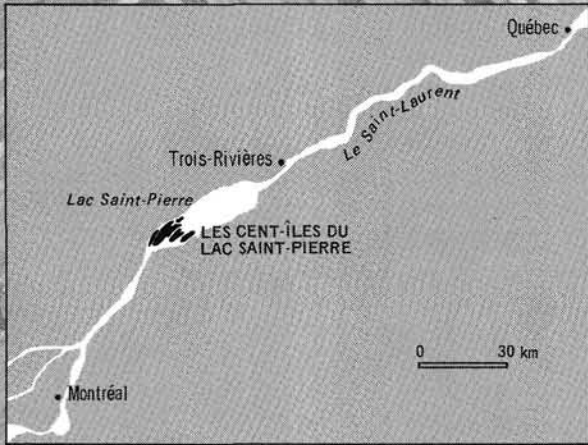


Figure 3



Figure 2

Île de Grâce

cet homme et de quelques autres, tels les Lavallée de Sainte-Anne-de-Sorel, qui peuvent encore témoigner, c'est-à-dire qui peuvent encore nommer.

Tout le poids et toute la fragilité : car c'est bien de cela qu'il s'agit. La désignation des lieux c'est aussi un peu leur appropriation. Il est donc important que les résultats de l'enquête patiente, habile et originale qui avait été réalisée par Jean Langevin fassent l'objet d'une plus grande diffusion. Car les îles ne s'appartiennent plus ou du moins elles appartiennent de moins en moins à ceux qui y ont vécu, travaillé, cultivé la terre, fauché les mares, pêché, chassé... ou braconné, dans la plus intime connaissance du milieu. Une connaissance que seule la désignation dont il fait état ici peut révéler. Ce plat pays est fragile et les diverses convoitises dont il est l'objet doivent se voir opposer la réplique du lieu nommé. Ainsi, peut-être, la toponymie saura-t-elle contribuer à une véritable intelligence des îles, c'est-à-dire à leur écologie.

C'est pour cette raison que l'inventaire et les cartes dressés par Jean Langevin sont publiés. Le dossier est certes incomplet et pourrait faire l'objet de nombreuses retouches et additions du genre transcription phonétique, vérification de terrain, classification des hydronymes et des agronymes, etc. Certains choronymes inscrits sur les cartes sont même absents du glossaire... Mais les moyens nécessaires pour parfaire l'enquête ne sont pas facilement disponibles. L'étude « dort » depuis dix ans déjà ; pourtant, l'information qu'elle contient est « essentielle au géographe » (Dorion et Hamelin, 1966, p. 211). Il est temps qu'elle contribue à l'entendement des *cent îles*, du Saint-Laurent, du Québec et de son histoire. Puisse-t-elle en inspirer d'aussi riches : l'île de Grâce n'est qu'une, les *cent îles*, elles...

## GLOSSAIRE

### EXPLICATIONS PRÉLIMINAIRES

— Les *mots* et les *expressions* en italique sont expliqués et définis dans le glossaire et dans le répertoire.

— Un mot, une expression ou une phrase entre guillemets, identifient une citation utilisée par plus d'un de nos informateurs.

### Code des sources et des informations

- \* Adélarde LAVALLÉE : A.L.
  - \* Georges LAVALLÉE : G. Lav.
  - \* Jean LAVALLÉE : J. Lav.
  - \*\* Henri LETENDRE : H.L.
  - \*\* Joseph LETENDRE : J.L.
  - Germaine GUÉVREMENT : G.G., *Le Survenant* (1945) et *Marie-Didace* (1947).
  - Rodolphe DE KONINCK : R.D.K., *Les Cent-îles du lac Saint-Pierre* (1970).
- \* informateurs rencontrés à l'île de Grâce  
 \*\* informateurs principaux

**Affût** : Petite construction faite de branches liées ensemble ou appuyées les unes contre les autres. C'est l'endroit où l'on s'embusque pour attendre le gibier. Même si l'affût n'est pas construit en été, l'emplacement est déjà indiqué par une marque. Source : H.L., A.L. et J. Lav.

**Arpent** : Mesure agraire utilisée dans toute la région du lac Saint-Pierre pour évaluer les surfaces et les longueurs. Notre informateur semblait n'utiliser les arpents que pour des mesures inférieures au mille (moins de 27,5 arpents). Source : H.L. et J.L.

**Au large** : Expression utilisée pour indiquer une direction. Le large, « c'est loin du bord de la baie ». Le large, c'est le plus près possible d'une ligne imaginaire ou d'un point imaginaire situé au centre de la baie claire. Source : J. Lav.

**Bas-fond** : Dépression pouvant prendre toutes les formes (circulaire ou longitudinale) et toutes les dimensions ( de 1 pied à 9 pieds de largeur). Elle peut être ou non recouverte par une nappe d'eau superficielle. Un bas-fond peut constituer une très bonne zone agricole, surtout pour les céréales qui demandent beaucoup d'eau, à condition qu'il s'assèche suffisamment ou « qu'il soit pas trop marécageux » (voir *Marais*). Nous en avons repéré un sur la *terre de la fabrique*. Partout dans l'île, il y a des centaines d'endroits où le terrain s'enfoncé très légèrement et ces derniers sont appelés « bas-fonds ». Source : H.L. et J.L.

**Batture** : Espace marin peu profond d'approximativement 200 pieds de largeur à l'extrémité sud-ouest de l'île de Grâce. Cette faible profondeur s'explique par le transport de matériau venu de l'amont au printemps et profitant ainsi d'un courant plus fort et plus rapide. Les eaux calmes de l'archipel permettent le dépôt de cette terre rapportée et le tout s'accumule d'année en année. De hautes herbes poussent sur ces monticules et apparaissent quand le niveau de l'eau est moins bas. Le même processus se répète pour d'autres îles de la région. Les gens considèrent que cet espace marin et la terre ferme de cette extrémité de l'île ne constituent qu'une entité choronymique : la tête de l'île (voir *Tête de l'île* et *Pointe de l'île*). Source : H.L.

**Bord de la côte** : Étroit replat entre le talus constituant la côte et les semences du « dessus » de l'île. Les choronymes donnés aux pièces du nord de la partie amont de l'île de Grâce font appel à ce *bord de la côte*, puisque c'est là que les côtes y sont le plus en saillie. Source : H.L., J.L. et R.D.K.

**Camp** : Résidence d'été construite de manière très légère. Plusieurs de ces camps sont loués à l'automne pour la période de la chasse. À l'île de Grâce, il y a plusieurs de ces *camps* le long du chenal aux Corbeaux (côté nord). Source : H.L., J. Lav. et A.L.

**Chaînes** : Levée de terre ressemblant à un petit esker. Cette levée étroite et étirée est naturelle. On doit franchir cet obstacle de quelque 3 pieds au temps des basses eaux. Il y en a deux parallèles qui coupent le rigolet à la hauteur du petit chenal de l'île aux Corbeaux ; on parle communément des « deux chaînes », de la « mare des Chaînes », de la « mare en bas des chaînes »... Il y en a une troisième qui semble beaucoup plus longue et qui serpente dans les joncs au nord de la *baie de l'île de Grâce*. (Voir : *Mare des chaînes, Rigolet*). Source : A.L. et J. Lav.

**Clos** : Toutes les parties d'une terre dans lesquelles le cultivateur laisse paître ses animaux pendant l'été. Les clos sont forcément toujours clôturés. On peut donc voir que l'usage sert de guide à la choronymie. (Voir *pièce*). Source : H.L.

**Côte** : Talus plus ou moins marqué qui succède à la grève. Les bateaux qui naviguent sur le Saint-Laurent à la hauteur de l'archipel doivent respecter une limite de vitesse ; mais, au rythme où « déboulent les côtes », cette règle n'est certes pas appliquée. À la *pointe* et au sud de l'île de Grâce, les côtes « déboulent » à une telle cadence que le moindre talus dégénère dans bien des cas en grève aux belles plages de sable, jetant à l'eau des terres propices à l'agriculture. Au nord de l'île, loin du chenal maritime, les eaux calmes n'érodent presque pas les *côtes*, mettant ces dernières en relief. Source : H.L., J.L. et R.D.K.

**Coteau** : Petit versant longitudinal de moins de 7 pieds d'élévation longeant le marais au centre de la partie amont de l'île et le *bas-fond* de la *terre de la fabrique*. Cette faible altitude se repère facilement dans l'ensemble très plat que constitue l'île de Grâce, d'autant plus que la

pente y est plutôt forte. Nos informateurs affirment que c'est « la partie la plus haute de l'île ». Source : H.L. et J.L.

*Décharge* : Canal de drainage secondaire qui a pour fonction première de récupérer le trop-plein d'eau qui s'accumule dans les *bas-fonds* des pièces. La décharge déverse ensuite l'eau dans un autre canal de drainage plus important (marais ou débouche) par l'intermédiaire des rigoles et des fossés. Elle diminue donc la « charge » d'eau des pièces. Source : H.L., J.L.

*En bas* : (Voir *En haut*). Synonyme de l'aval. Source : H.L., J.L., A.L. et G. Lav.

*En haut* : Expression utilisée afin de désigner une situation ou une direction. À l'île, on se réfère inconsciemment au sens d'écoulement du fleuve pour situer les choses : « en haut » tenant lieu de l'amont et « en bas » tenant lieu de l'aval. On dit par exemple que telle maison est « en bas » de tel chemin. Source : H.L., J.L., A.L. et G. Lav.

*Grange* : Vaste construction (70 pieds) servant essentiellement à l'entreposage du foin ; d'où quelquefois la tournure « grange à foin ». On y range aussi les accessoires nécessaires à la traite des vaches. « On entre dans la batterie avec la waguine et on met le foin dans les tasseries ». Source : H.L.

*Hangar* : Construction de grosseur moyenne (35 pieds) servant à remiser les outils et les trainasses. Le hangar sert aussi d'atelier de bricolage. Source : H.L.

*Jardin* : Partie de la terre située à proximité de la maison et où l'on pratique la culture des légumes destinés uniquement à la consommation familiale. Il faut noter qu'ailleurs sur la terre, on cultive des pommes de terre et du maïs sans toutefois dénommer cette zone par le mot jardin. Source : J.L.

*Levée* : Remblai permettant de traverser le *marais* afin d'aller du *clos en avant de la maison* au *clos l'autre bord du marais*. On installe un tuyau de ciment dans le marais et on met de la terre sur ce dernier afin de pouvoir passer avec la machinerie. Autrefois, chaque propriété qui traversait le *marais* avait sa levée. Source : H.L.

*Marais* : Dépression longitudinale (est-ouest) envahie par la faune et la flore aquatiques. Large de quelque dix pieds, l'eau y circule très lentement de la *pointe* de l'île vers la baie et sert de canal principal pour l'irrigation des terres. L'été, l'eau y est presque stagnante. Son tracé correspond approximativement à celui du *trécarré*.

Un marais, contrairement à un *bas-fond*, n'est pas cultivable parce qu'il y a presque constamment de l'eau qui y stagne. Source : H.L. et J.L.

*Mare* : Étendue d'eau dormante plus ou moins vaste recouverte de végétation aquatique. De forme plutôt circulaire, l'eau d'une mare ne circule habituellement pas et fait partie d'un autre ensemble lacustre plus vaste (baie).

Expression qu'utilisent les chasseurs pour désigner une dépression creusée au sein d'un milieu semi-aquatique (eau et herbes hautes et minces appelées joncs). Le fond de ces dépressions est creusé par le travail lent et sûr de l'eau ; il descend plus ou moins régulièrement en pente douce. Les mares sont bordées de végétation aquatique et couvrent généralement une superficie plus grande que 20 pieds (diamètre ou longueur). Source : J. Lav.

*Nord* : Pour les gens de l'île de Grâce, il y a quatre points cardinaux : le nord, le « su », le « bas » et le « haut ». Selon notre information (H.L.), toutes les îles situées à l'ouest d'une ligne imaginaire passant entre l'île aux Ours et l'île du Nord et se continuant entre la limite nord, et toutes les îles à l'est de cette démarcation se situent dans le « bas des îles ». En fait, cette zone à l'ouest de la ligne imaginaire appelée nord regroupe quatre points cardinaux : le nord, le nord-ouest, le sud-ouest et l'ouest. Mais aller à l'île Saint-Ignace, située à l'ouest de l'île de Grâce, c'est aller au nord. Les îles du groupe de l'île du Moine jusqu'à la Perche font partie du « su ». L'île de Grâce semble constituer le point central de l'archipel. Source : H.L., J.L., J. Lav et G.G.

*Passe* : Espace très étroit qui permet de passer de l'espace maritime (l'eau) à l'espace semi-terrestre (joncs) dans lequel sont bâtis les affûts qui servent d'abris aux chasseurs. C'est un

passage stratégique que tous peuvent emprunter pour se rendre aux endroits qu'ils se sont respectivement réservés. (Voir : *Affût*). Source : H.L., J. Lav. et A.L.

*Pièce* : Toutes les parties d'une terre, clôturée ou non, dans lesquelles croissent les espèces végétales qui serviront à nourrir les animaux en hivernement (foin, avoine...). Durant l'été, les animaux ne peuvent pas avoir accès aux *pièces*, même si elles ne sont pas clôturées. Source : H.L. et G.G.

*Pier* : Anglicisme utilisé par les gens de l'île pour dénommer les gros blocs de ciment jouant le rôle de brise-glace à la *tête de l'île*. Source : H.L.

*Presqu'île* : Nos informateurs de l'île donnent le nom de « presqu'île » à toute portion de terre presque totalement entourée d'eau au printemps lorsque celle-ci est à son plus haut. Ainsi y a-t-il une « presqu'île » à plus de 15 arpents du bord de l'eau. Nos informateurs connaissent le véritable sens du mot presqu'île et n'ignorent pas que celle-ci se retrouve sur le littoral ; c'est sans doute pour cette raison qu'ils ont emprunté ce choronyme. Source : H.L. et J.L.

*Shed à voitures* : Vaste bâtiment (65 pieds) servant à remiser toute la machinerie lourde (tracteur, fileuse, presse, charrue à rigoles...). Source : H.L.

*Trou* : Expression qu'utilisent les chasseurs pour désigner une dépression creusée au sein d'un milieu semi-aquatique (eau et joncs). Le fond de ces dépressions est creusé de façon brusque et rapide, habituellement par le travail des glaces au printemps ; leurs rebords descendent perpendiculairement pour aller rejoindre un fond presque plat. D'année en année, les trous apparaissent ici et disparaissent là. Ils sont presque toujours bordés de végétation aquatique et couvrent une superficie généralement inférieure à 15 pieds (diamètre ou longueur). (Voir : *Mare*) Source : J. Lav.

## RÉPERTOIRE CHORONYMIQUE ET MICROCHORONYMIQUE

*Baie Claire* : L'ensemble que constituent les zones maritimes de deux baies est connu sous le choronyme de baie Claire. C'est donc l'eau, sans considération des battures, que sous-entend ce choronyme. (Voir : *Baie de l'île aux Corbeaux*). Source : A.L. et J. Lav.

*Baie de l'île aux Corbeaux* : Enceinte localisée dans la partie aval de l'île aux Corbeaux à l'intérieur de laquelle pénètrent les eaux du Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre. Cette enceinte recouvre également une partie maritime proprement dite, l'eau, et une partie semi-terrestre beaucoup plus importante que la première, les battures. Le tout pourrait être considéré comme le prolongement en profondeur de la baie de l'île de Grâce, ou tout simplement comme une seconde baie d'une autre île juxtaposée à la première. De toute manière, sur le terrain et sur les cartes, on ne perçoit qu'une seule unité spatiale très immense. Source : A.L. et J. Lav.

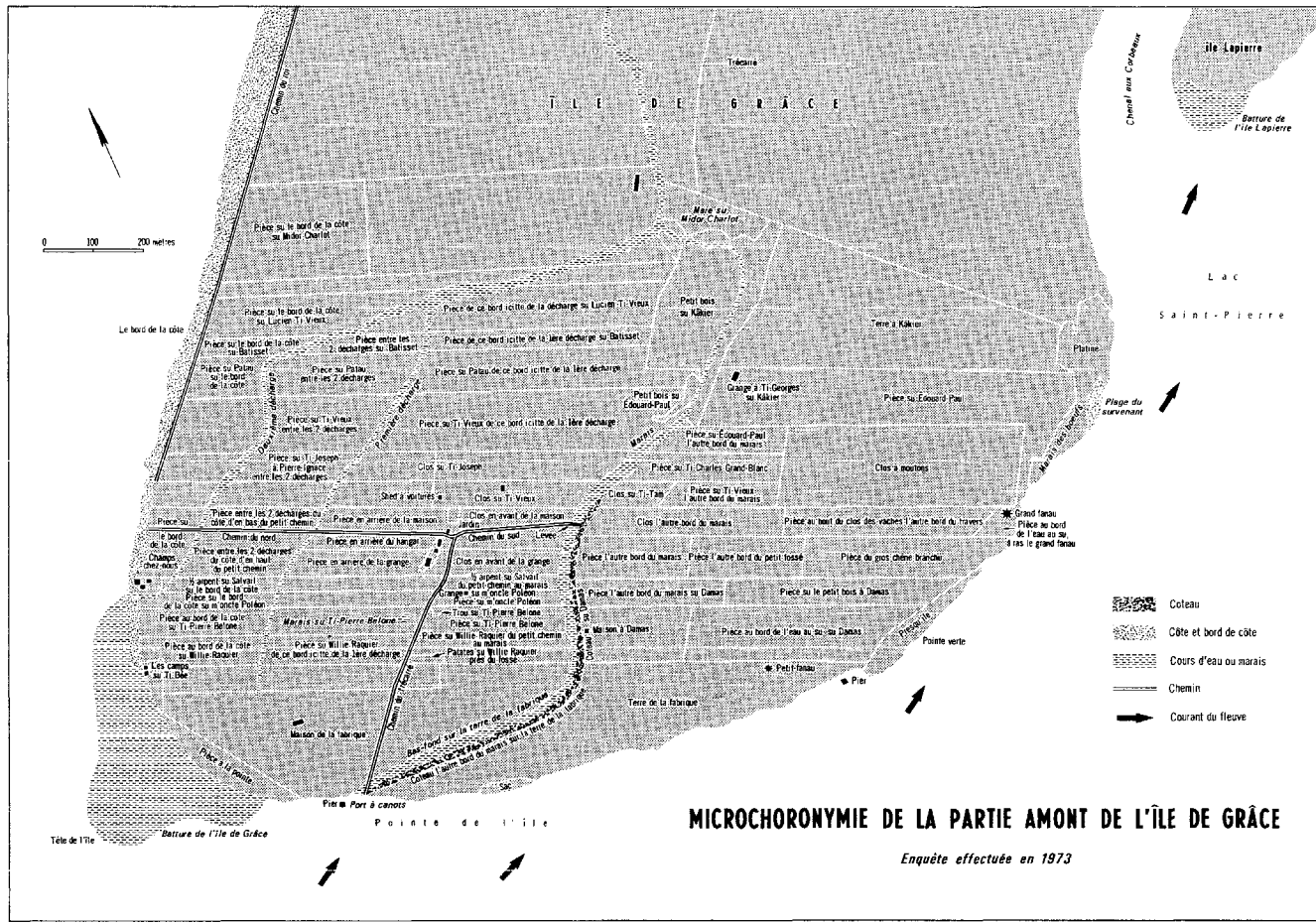
*Banc de sable* : Zone de contact entre l'extrémité amont de la pointe de l'île aux Corbeaux et l'extrémité aval de la *baie de l'île aux Corbeaux*. Cette zone large de 200 pieds et profonde de 500 pieds est recouverte de petits arbustes, légèrement moins hauts que ceux qui les entourent et où il n'y a pas de sable. (Voir : *Baie de l'île aux Corbeaux*). Source : J. Lav.

*Bas-fond sur la terre de la fabrique* : Expression utilisée pour désigner la vaste dépression longitudinale dans laquelle l'eau du marais s'installe au printemps. L'été, il n'y a presque pas d'eau qui y stagne. (Voir : *Bas-fond, Marais, Terre de la Fabrique*). Source : H.L.

*Champs chez-nous* : *Pièce* située sur la terre # 313 et appartenant à notre informateur. Toutefois, ce dernier n'utilise jamais cette expression pour désigner cet espace ; il parle plutôt de la *pièce su le bord de la côte*. Ce sont les enfants demeurant aux champs su Paulet qui donnent ce nom à la pièce en question. Ainsi, deux personnes différentes peuvent percevoir le même espace de façon fort différente. (Voir : *Pièce su le bord de la côte*). Source : H.L.

*Chemin du nord* : Chemin de desserte reliant le *chemin du roi* (côté nord de l'île à la ferme Letendre). Ce chemin existe depuis très longtemps et on l'utilise encore beaucoup. Source : J.L.

Figure 2







*Chemin du roi* : Premier chemin de colonisation ceinturant l'île de la *pointe* à la *baie* (exclue). Les plus vieux paroissiens affirment que « le chemin du roi a toujours été verbalisé », mais nos recherches pour trouver une date même approximative de la route principale de l'île se sont avérées infructueuses. Source : J.L.

*Chemin du sud* : Chemin de desserte reliant le *chemin du roi* (côté sud de l'île) et les anciennes familles qui habitaient ce secteur de l'île à la ferme Letendre. Source : J.L.

*Chemin du trécaré* : Petit chemin (est-ouest) qui, aujourd'hui, nous mène de la ferme Letendre à la *pointe de l'île*, là où se situe le *port à canots*. Autrefois, ce chemin desservait plusieurs familles de l'île. Il est à noter que le tracé de ce chemin ne correspond pas au trécaré. Source : J.L.

*Chenal de l'île aux Corbeaux* : Chenal qui coule entre l'île aux Corbeaux et l'île Lapierre. Presque tous les chasseurs de la région empruntent ce chenal pour se rendre dans la baie de l'île de Grâce à l'automne. On entend aussi « chenal aux Corbeaux » (De Koninck, 1967, p. 5). Source : R.D.K.

*Clos à moutons* : Espace clôturé dans lequel le cultivateur fait paître ses moutons. L'usage que le cultivateur fait de cet espace joue un rôle déterminant sur la choronymie. (Voir : *Clos, Clos à outardes*). Source : H.L.

*Clos en avant de la grange* : Espace clôturé dans lequel le cultivateur fait paître ses animaux. Ce clos se situe sur la terre # 313 en avant de la *grange* principale. Encore une fois, c'est un bâtiment qui sert de référence pour localiser un espace. (Voir : *Clos, Grange*). Source : H.L.

*Clos en avant de la maison* : Espace clôturé dans lequel le cultivateur fait paître ses vaches durant l'été. Ce clos se situe sur la terre # 313, en avant de sa demeure. C'est donc sa maison qui sert de point de référence pour localiser cet espace et joue le rôle de terme spécifique du choronyme. (Voir : *Clos*). Source : H.L.

*Clos l'autre bord du marais* : Clos situé sur la terre de notre informateur (# 313), à l'endroit où la *levée* franchit le *marais*. Ce clos fait suite (vers le sud) au *clos en avant de la maison*. Ce sont les deux clos les plus utilisés par le cultivateur. (Voir : *Levée, Clos en avant de la maison, Marais et Clos*). Source : J.L. et H.L.

*Clos su Ti-Joseph* : Espace clôturé non loin de la maison dans lequel le cultivateur laisse paître ses animaux. Cette portion de terre lui appartient : il l'a achetée de Joseph Lavallée, fils de Pierre-Ignace. Notons que ce clos n'est pas clôturé sur le côté d'*en haut* et se joint au *clos su Ti-Vieux* ; non clôturé du côté d'*en bas*, pour ne former qu'une seule unité spatiale. Ce clos s'étend de la maison du cultivateur jusqu'au *marais*. (Voir : *Clos su Ti-Vieux, En haut, En bas*). Source : H.L.

*Clos su Ti-Tam* : Clos dans lequel le cultivateur fait paître ses animaux. Cette portion de terre avait déjà appartenu à Louis Cardin, surnommé « Ti-Tam ». (# 309). Encore une fois, sous un choronyme, se cache toute l'histoire. (Voir : *Clos*). Source : J.L.

*Clos su Ti-Vieux* : Espace clôturé non loin de la maison de notre informateur. Cette portion de terre lui appartient ; il l'a achetée de Lucien Lavallée, surnommé « Ti-Vieux ». Notons que ce clos n'est pas clôturé du côté d'*en bas* et se joint au *clos su Ti-Joseph*, non clôturé du côté d'*en haut*, pour ne former qu'une seule unité spatiale. Notons aussi que c'est sur ce clos qu'est bâtie la grange à « Ti-Vieux » et la nouvelle *shed à voitures*. (Voir : *Clos su Ti-Joseph, Clos, En haut, En bas, Grange à Ti-Vieux, Shed à voitures*). Source : H.L.

*Coteau l'autre bord du marais su la terre de la fabrique* : Choronyme pour désigner le coteau longeant le marais dans le secteur appelé *pointe de l'île*. « Le coteau l'autre bord du marais sur la terre de la fabrique » n'est divisé du *coteau su Damas* que par une clôture de ligne. (Voir : *Coteau, Marais, Pointe de l'île, Terre de la fabrique*). Source : H.L.

*Coteau su Damas* : On désigne par ce choronyme une partie du *coteau* longeant le *marais* ; celle qui s'étend sur les terres # 318 et # 319, appartenant à Damas Bérard, et qui correspondent,

selon les dires de nos informateurs, à « l'endroit le plus élevé de l'île ». Pour désigner tout l'ensemble du petit versant longeant le *marais*, on ne parle que du *coteau* ou « coteau l'autre bord du marais ». (Voir : *Marais, Coteau, Maison à Damas*). Source : H.L. et J.L.

*Demi-arpent au Salvail du petit chemin au marais* : Pièce d'un demi-arpent de largeur qu'acheta le père de notre informateur d'un nommé Salvail. Cette pièce s'étend du *marais* à la côte nord de l'île. Mais ce choronyme n'en désigne que la partie comprise entre le *chemin du trécarré* et le *marais*. Ainsi, une même unité géographique (terre cadastrée) peut être perçue de façon très morcelée par celui qui y est en contact ; en fait, le *marais*, le *chemin du trécarré*, la *première décharge* et la *deuxième décharge au nord* servent de points de référence pour localiser les différentes parties de cette terre perçues par l'utilisateur. (Voir : *Pièce, Côte, Marais, Décharge du nord*). Source : H.L.

*Demi-arpent su Salvail su le bord de la côte* : Pièce sur la terre # 314 ayant déjà appartenu à un dénommé Salvail. Ce choronyme désigne normalement l'extrémité nord des terres attenantes au chenal du nord ; ici ce sont les camps su Paulet qui occupent le *bord de la côte*. On emploie quand même ce choronyme pour désigner la partie comprise entre la *première décharge* et les camps su Paulet. Source : H.L.

*Deuxième décharge* : Canal de drainage plus court que la « première décharge », mais se rendant également au *marais*. Des deux décharges, c'est celle située le plus au nord, d'où les allonymes : « la deuxième décharge su nord » et « la décharge au nord ». Le nombre ordinal « deuxième » fait référence à sa situation relative par rapport à la maison de notre informateur : c'est celle qui en est la plus éloignée. (Voir : *Décharge*). Source : H.L.

*Fond de la baie* : Zone semi-aquatique située de l'autre côté des *chaînes*, à l'extrémité amont de la baie de l'île de Grâce. Le *rigolet* coupe ce secteur en deux parties quasi égales. Autrefois, cette zone était complètement séparée de la baie de l'île de Grâce ; aujourd'hui, elle constitue littéralement le fond de cette dernière. On entend aussi les allonymes vieille baie ou baie. (Voir : *Rigolet, Chaînes*). Source : J. Lav. et A.L.

*Grand fanau* : Phare d'approximativement 80 pieds de hauteur situé sur la partie amont de l'île de Grâce (près de la *platine*), et jouant le rôle de signalisation maritime. Ce phare indique en effet le chenal entre l'île de Grâce et Sainte-Anne-de-Sorel aux navires remontant ou descendant le fleuve. Toutes les côtes le long des autres îles en sont parsemées. Aujourd'hui, tout fonctionne de façon automatique. Autrefois, les lampes à l'huile des phares étaient allumées et éteintes par les habitants de l'île, d'où l'expression *grand fanau* (dérivée de fanal). Se substitue quelquefois à l'allonyme « grande laille » (un anglicisme mal prononcé : « light »). Un deuxième allonyme existe également et fait référence à la position relative des deux phares, situés sur la partie amont de l'île de Grâce, par rapport au sens d'écoulement du fleuve. En effet, on entend aussi les expressions « l'île de Grâce Back » ou « l'île de Grâce Front », selon que l'on se réfère au phare qui est situé en aval ou en amont. Source : G. Lav et G.G.

*Grand mare* : Mare de chasse située à mi-chemin entre le bord de la baie et le bord de la baie Claire. Cette mare appartient à notre informateur et elle couvre une grande superficie. (Voir : *Mare*). Source : J. Lav.

*Grand pointe* : Choronyme qui désigne la zone terminale de l'île de Grâce. Elle s'étend de son extrémité à la hauteur de l'entrée de la baie de l'île de Grâce (côté nord). Cette expression fait référence à la forme très effilée de la partie aval de l'île. Ne pas confondre avec le choronyme *pointe de l'île* qui désigne la partie située à l'extrémité amont de l'île ; ne pas confondre également avec le choronyme queue de l'île, expression qui, tout en désignant le même secteur, est quand même plus globale et s'applique sans exception à toutes les îles de l'archipel. (Voir : *Pointe de l'île*). Source : H.L. et J.L.

*Grange à Ti-Georges su Kakier* : Vieille grange abandonnée sur la terre # 305 qu'acheta Mastai Dumontier en 1967 de Georges Lavallée. C'est ce dernier qui avait construit cette *grange* : d'où « grange à Ti-Georges ». Mais il faut toutefois remonter à l'enfance de ce dernier (vers 1916) pour retrouver Charles Lusignant, surnommé « Kakier ». On peut donc voir que ce choronyme fait référence à deux époques différentes. (Voir : *Petit bois su Kakier*). Source : H.L.

*Grange su m'oncle Poléon*: Vieille grange qu'utilise notre informateur pour placer une partie de son foin. Ce bâtiment se situe sur la terre de l'oncle de ce dernier (Napoléon Cardin, terre # 316); elle lui appartient toujours. (Voir: *Pièce su m'oncle Poléon*). Source: H.L.

*Îlette*: Zone arbustive sur la *grand pointe* le long du chenal de l'île aux Corbeaux. C'est le seul endroit dans la *grand pointe* où les arbres poussent. Cette zone légèrement surélevée se trouve presque totalement entourée d'eau au printemps, de telle façon que l'on peut en faire le tour en canot-moteur. (Voir: *Grand pointe, Chenal de l'île aux Corbeaux*). Source: A.L.

*L'entrée de la baie*: Passage d'approximativement un arpent permettant de passer du chenal aux Corbeaux à la Grand Baie. C'est, en quelque sorte, la porte d'entrée et de sortie de la baie de l'île de Grâce et de la baie de l'île aux Corbeaux. (Voir: *Baie de l'île aux Corbeaux*). Source: A.L. et J. Lav.

*Les camps su Ti-Bée*: Résidences d'été situées sur le côté nord de l'île, près de la *pointe*, et appartenant à la famille Cardin, surnommée Ti-Bée. (Voir: *Camp*). Source: H.L.

*Maison à Damas*: Habitation voisine de celle de notre informateur autrefois occupée par la famille Damas Bérard (surnommée « cabana »). La maison se trouve toujours sur la terre familiale mais est abandonnée depuis quelques années (terre # 319). Quelquefois, on parlera de la « maison à Damas l'autre bord du marais »; c'est qu'elle se situe le long du *marais*, à quelque cent pieds de l'extrémité aval de la *terre de la fabrique*. Source: H.L.

*Maison de la fabrique*: Au temps où le curé de Sainte-Anne-de-Sorel cultivait la terre de la fabrique, il y avait une maison d'érigée. Aujourd'hui, il ne reste que des ruines. Source: H.L.

*Marais des bœufs*: Dépression longitudinale (est-ouest) envahie par une végétation semi-aquatique. Autrefois, il s'étendait du *petit fanau* à l'extrémité aval de la *platine*; aujourd'hui, il ne reste que des parties sectionnées de ce marais, le reste ayant *déboulé*. Il n'y a même plus d'eau; mais, dans le temps, c'était une zone très « vaseuse » et les animaux s'y enlisaient de temps en temps (certains y sont même restés), d'où le choronyme *marais des bœufs*. Source: J.L.

*Marais su Ti-Pierre Bélone*: Petite nappe d'eau superficielle envahie par la végétation aquatique. Contrairement au *marais* le « *marais su Ti-Pierre Bélone* » est circulaire (≈ 500 pieds carrés) et l'eau y est stagnante; il n'est donc pas cultivable. Cette nappe d'eau se situe sur la terre de la famille Bibeau, surnommée « Bélone ». Source: H.L.

*Mare à Gérard*: *Mare* de chasse située dans le *fond de la baie*. Cette *mare* fut creusée par Gérard Lavallée qui s'y noya vers l'âge de 20 ans. (Voir: *Mare, Fond de la baie*). Source: A.L.

*Mare à Minou*: *Mare* de chasse située à mi-chemin entre la *Baie Claire* et le *bord de la baie*, à peu près vis-à-vis le centre de cette première. Elle a été construite par un chasseur surnommé « Minou ». Il y a plusieurs *mares* autour de la *mare* à « Minou ». (Voir: *Mare, Baie Claire*). Source: J. Lav.

*Mare à ras la talle de branches*: *Mare* de chasse située non loin d'un haut tas de branches sèches. Ces dernières se voient dès l'entrée de la baie et servent de point de repère pour les *mares* avoisinantes. (Voir: *Mares*). Source: J. Lav.

*Mare de terre*: *Mare* de chasse située sur le bord de la baie près des *chaînes*. À l'automne, cette *mare* se retrouve sur la terre ferme, d'où le choronyme « *mare de terre* ». (Voir: *Mare, Chaînes*). Source: J. Lav.

*Mare d'Henri*: *Mare* de chasse située près du bord de la baie, à peu près vis-à-vis le centre de la *baie Claire* (côté nord). Cette *mare* est sur le terrain d'Henri Letendre, le seul chasseur à habiter l'île de Grâce de façon permanente. (Voir: *Mare*). Source: J. Lav.

*Mare des chaînes*: *Mare* de chasse située entre les deux chaînes parallèles séparant le *fond de la baie* de la baie de l'île de Grâce. Ce choronyme provient de la présence des deux levées de terre qui traversent le *riogolet* à cet endroit. (Voir: *Mare, Chaînes, Fond de la baie*). Source: A.L. et H.L.

*Mare des joncs bleus* : (2 cas sur la carte). *Mare* de chasse située non loin des *trous du large*. Cette mare est située presque à l'entrée du *rigolet*. Les joncs de cette mare sont légèrement plus hauts et plus violets que ceux du voisinage. (Voir : *Mare, Trous du large*). Source : J. Lav.

*Mare des plaines* : *Mare* de chasse située au bord de la baie, à l'arrière de la *mare des chaînes*. Ce choronyme s'explique par la présence de nombreuses « plaines », une variété locale de l'érable à sucre. (Voir : *Mare, Mare des chaînes*). Source : A. Lav. et H.L.

*Mare des quenouilles* : *Mare* de chasse située sur la *Grand pointe*, près de l'*îlette*. Les quenouilles y abondent. (Voir : *Mare, Grand pointe, Îlette*). Source : J. Lav.

*Mare des vieux* : *Mare* de chasse située dans le *fond de la baie*. C'est là que les vieux allaient bâtir leurs *affûts*. (Voir : *Mare, Fond de la baie, Affût*). Source : A.L.

*Mare du large* : *Mare* de chasse située très au large du bord de la baie, non loin de l'*entrée de la baie*. On fait référence à la situation relative de cette mare, en employant le mot large. (Voir : *Mare, Bord de la baie*). Source : J. Lav.

*Mare su Midor Charlot* : Étendue d'eau se situant sur la terre de Hormidas Lavallée (surnommé « Midor Charlot ») (terre # 328). Cette mare chevauche en quelque sorte le marais, à l'endroit où celui-ci circule à l'extrémité est du *petit bois su Kakier*. (Voir : *Mare, Marais, Petit bois su Kakier*). Source : H.L. et J.L.

*Patates su Willie Raquier, près du fossé* : Espace dans lequel le cultivateur a semé des pommes de terre et du maïs. Situé sur l'ancienne terre de Willie Raquier, près du fossé de ligne de la *terre de la fabrique*, cet espace n'est pas considéré comme faisant partie du *jardin* ; ce dernier se situe à l'arrière de la maison et est semé de petits légumes (radis, carottes, fèves...). (Voir : *Jardin*). Source : H.L. et J.L.

*Petit bois su Édouard-Paul* : Petit boisé d'un arpent de long dans lequel le cultivateur tire des produits de l'érable au printemps ou son bois de chauffage à l'automne. Ce boisé était situé sur la terre d'Édouard-Paul achetée par notre informateur. Ce boisé n'est séparé du *petit bois su Kakier* que par une clôture de ligne. (Voir : *Pièce su Édouard-Paul, Petit bois su Kakier*). Source : H.L.

*Petit bois su Kakier* : Petit boisé de 4,5 arpents de largeur à l'extrémité est de la partie amont de l'île de Grâce dans lequel passe le *marais*. Ce boisé se situe sur les terres # 305 et # 306 appartenant à un cultivateur de Berthier qui les a achetées en 1967 de Georges Lavallée. Il faut toutefois remonter bien avant dans l'histoire pour retrouver un certain cultivateur, Charles Lisignant, qui possédait ces terres et que l'on surnommait « Kakier ». Ce petit boisé composé de feuillus (une variété de l'érable à sucre) est aujourd'hui exploité par notre informateur ; il y coupe du bois de chauffage et s'en sert comme érablière au printemps. (Voir : *Marais*). Source : H.L., J.L. et A.L.

*Petit chenal de l'île aux Corbeaux* : Chenal quasi asséché qui coule entre l'île aux Corbeaux et l'île de Grâce. Autrefois, on pouvait circuler facilement ; aujourd'hui, ce n'est guère possible qu'à l'eau haute. Ce petit chenal prend sa source dans le *chenal de l'île aux Corbeaux* et débouche dans le *rigolet*, là où sont les *deux chaînes*. (Voir : *Chenal de l'île aux Corbeaux, Rigolet, Chaînes*). Source : A.L.

*Petit fanau* : Phare d'approximativement 50 pieds de hauteur situé sur la partie amont de l'île de Grâce (sur la *terre de la fabrique*). On parle de *petit fanau*, de « petite laille » ou de « l'île de Grâce Front » pour désigner cette même entité géographique. Source : G. Lav.

*Petite mare sale* : *Mare* de chasse située non loin de la *baie Claire*. (Voir : *Mare, Baie Claire*). Source : J. Lav.

*Petite pointe* : Choronyme qui désigne la zone terminale de l'île aux Corbeaux. Elle s'étend de sa toute extrémité qui constitue un bord de l'entrée de la baie de l'île de Grâce et se rend à l'extrémité de la *baie de l'île aux Corbeaux* (côté sud), à l'endroit où se situe le banc de sable. (Voir : *Baie de l'île aux Corbeaux*). Source : H.L., J.L.

*Pièce à la pointe*: La toute extrémité de la *pointe* correspondant à la terre # 322. Cette dernière avait déjà appartenu à l'oncle de notre informateur (Louis Letendre). Autrefois, il y avait une *pièce* de foin et on disait qu'on «allait à la pièce à la pointe» ou «à la pièce au bout de la pointe». Aujourd'hui, cette *pièce* n'est plus cultivée. (Voir: *Pointe, Pièce*). Source: J.L.

*Pièce au bord de la côte su Ti-Pierre Bélone*: *Pièce* située sur la terre de la famille Bibeau, surnommée Bélone. Notre informateur utilise cette portion de terre qui se situe à l'extrémité nord de cette terre, précisément sur le *bord de la côte*. (Voir: *Pièce sur le bord de la côte, Bord de la côte*). Source: H.L.

*Pièce au bord de la côte su Willie Raquier*: Partie de la terre # 320 appartenant maintenant à notre informateur. Cette *pièce* se situe dans la partie nord de cette terre, précisément sur le *bord de la côte*. Elle se subdivise en deux parties: la pièce au bord de la côte su Willie Raquier de ce bord icitte du petit fossé et la pièce au bord de la côte su Willie Raquier de l'autre bord du petit fossé, selon que l'on est du même côté que la maison par rapport à un petit fossé ou du côté opposé. (Voir: *Pièce su Willie Raquier, Pièce au bord de la côte et Bord de la côte*). Source: H.L.

*Pièce au bord de l'eau au su, à ras le grand fanau*: *Pièce* située sur la terre de notre informateur. Cette pièce peu étendue ceinture le *grand fanau*. Le cultivateur prend le phare comme point de référence pour distinguer cette *pièce* de celle qu'il appelle *pièce l'autre bord du petit fossé*. (Voir: *Pièce, Grand fanau et Pièce l'autre bord du petit fossé*). Source: H.L.

*Pièce au bord de l'eau au su, su Damas*: *Pièce* située sur la terre à Damas Bérard et se rendant jusqu'au bord de l'eau du côté sud. Tout le littoral peut être appelé *bord de l'eau*; aussi pour plus de précision, doit-on spécifier au bord de l'eau de quelle propriété est située la pièce en question. (Voir: *Pièce*). Source: H.L.

*Pièce au bout du clos des vaches l'autre bord du travers*: *Pièce* située sur la terre de notre informateur (# 313) et attenante au *clos de l'autre bord du marais*. Toutefois, le travers de la clôture sépare ces deux espaces. (Voir: *Pièce, clos bord du marais*). Source: H.L.

*Pièce de ce bord icitte de la décharge su Lucien Ti-Vieux*: *Pièce* sur la terre # 326 appartenant à Lucien Lavallée, surnommé «Ti-Vieux». Ce choronyme désigne tout l'espace de cette terre compris entre le *petit bois su Kakier* et la *première décharge*. C'est par rapport à l'ancienne demeure que notre informateur emploie les termes: «de ce bord icitte». Source: H.L.

*Pièce de ce bord icitte de la première décharge su Batisset*: *Pièce* sur la terre # 325 appartenant à la famille Cardin, surnommée «Batisset». Ce choronyme désigne tout l'espace de cette terre compris entre le *petit bois su Kakier* et la *première décharge*. C'est par rapport à l'ancienne demeure des Cardin que notre informateur emploie des termes «de ce bord icitte». Il procède de la même façon pour sa propriété et ses terres. (Voir: *Première décharge, Pièce entre les deux décharges su Batisset, Pièce su le bord de la côte su Batisset*). Source: H.L.

*Pièce du gros chêne branchu*: *Pièce* située sur la terre de notre informateur au centre de laquelle il y a un gros chêne aux nombreuses branches tombantes et bien fournies. Cette pièce est située entre la *pièce l'autre bord du marais* et la *pièce au bord de l'eau au su*. (Voir: *Pièce*). Source: H.L.

*Pièce en arrière de la grange*: *Pièce* se situant sur la terre # 313 qui appartient à notre informateur. Cette pièce se situe en arrière de la grange et un petit fossé la sépare de la *pièce en arrière du hangar*. (Voir: *Clos en avant de la grange*). Source: H.L.

*Pièce en arrière de la maison*: *Pièce* se situant sur la terre # 313, appartenant à notre informateur. Cette pièce se situe en arrière de la maison du cultivateur. (Voir: *Clos en avant de la grange*). Source: H.L. et J.L.

*Pièce en arrière du hangar*: *Pièce* se situant sur la terre # 313 qui appartient à notre informateur. Cette *pièce* se situe en arrière du *hangar*. (Voir: *Clos en avant de la maison*). Source: H.L.

*Pièce entre les deux décharges du côté d'en bas du petit chemin* : Pièce située sur la terre # 312 appartenant à notre informateur, cette pièce est attenante aux deux *décharges* ; elle est en fait coincée entre les deux *décharges*. Cette pièce est aussi attenante au *chemin du nord* ; elle se situe en aval de celui-ci. (Voir : *En bas, Chemin du nord, Première décharge et Deuxième décharge*). Source : H.L.

*Pièce entre les deux décharges du côté d'en haut du petit chemin* : Pièce située sur la terre # 312 appartenant à notre informateur. Cette pièce est attenante aux deux *décharges* ; elle est en fait coincée entre les deux *décharges*. Cette pièce est aussi attenante au *chemin du nord* ; elle se situe en amont de celui-ci. (Voir : *En haut, Chemin du nord, Première décharge, Deuxième décharge*). Source : H.L.

*Pièce entre les deux décharges su Batisset* : Pièce sur la terre # 325 appartenant à la famille Cardin, surnommée « Batisset ». Ce choronyme désigne tout l'espace de cette terre compris entre la *première décharge* et la *deuxième décharge*. (Voir : *Pièce su le bord de la côte su Batisset, Première décharge et deuxième décharge*). Source : H.L.

*Pièce l'autre bord du marais* : Pièce située sur la terre de notre informateur (# 313), de l'autre côté du marais. Cette pièce fait suite (vers le sud) au *clos en avant de la grange*. (Voir : *Clos en avant de la grange, Marais, Pièce*). Source : J.L. et H.L.

*Pièce l'autre bord du marais su Damas* : Pièce située sur la terre de Damas Bérard (# 318), de l'autre côté du marais (par rapport à la maison de notre informateur). Cette pièce fait suite (vers le sud) aux *demi-arpent su Salvail* et « au demi-arpent su m'oncle Poléon ». (Voir : *Pièce, Marais, Maison à Damas*). Source : H.L.

*Pièce l'autre bord du petit fossé* : Pièce située sur la terre de notre informateur (# 313). Cette pièce s'étend d'un petit fossé et se rend jusqu'au bord de l'eau du côté sud. Pour localiser précisément les pièces situées tout au long du bord de l'eau, on a besoin de mentionner le nom du propriétaire dont la terre aboutit au bord de l'eau en question. Mais, ici, le cultivateur parle de sa propriété, il prendra donc un autre point de référence : le fossé qu'il a creusé. (Voir : *Pièce, Pièce au bord de l'eau au su, su Damas*). Source : H.L.

*Pièce su Édouard-Paul* : Pièce située près de la terre à *Kakier*, au nord du *clos à moutons* et juxtaposée à la pièce su *Ti-Charles Grand-Blanc*. Un dénommé Édouard-Paul a déjà possédé cette terre avant de l'avoir vendue à notre informateur. (Voir : *Clos à moutons, Pièce su Ti-Charles Grand-Blanc, Terre à Kakier*). Source : H.L. et J.L.

*Pièce su Édouard-Paul l'autre bord du marais* : Pièce située sur l'ancienne terre d'Édouard-Paul que notre informateur acheta en 1959. Comme pour la terre de « Ti-Vieux », celle d'Édouard-Paul traverse l'île d'un côté à l'autre ; mais, mentalement, on la subdivise selon certains points de repère (marais). (Voir : *Pièce su Ti-Vieux l'autre bord du marais*).

*Pièce su le bord de la côte* : Pièce située à la fois sur les terres # 312 et # 313 de notre informateur. Toute la zone longeant le littoral de la partie amont de l'île de Grâce est appelée bord de la côte. En effet, puisque le côté nord de l'île, loin du chenal maritime, n'a pas à subir l'action continue du courant, la laissant ainsi en saillie plus ou moins forte. Les allonymes du genre « bord de la côte au nord » sont très rarement employés car tous savent consciemment que la côte est au nord ; ce ne serait donc que répéter deux fois la même chose. Au sud, on ne parle pas de « bord de la côte au su », parce qu'il n'y a pas de *côte*, donc pas de *bord de côte*. Si on veut situer précisément un espace dans tout le secteur nord du littoral de la partie amont de l'île, on se référera au nom du propriétaire de l'espace en question. (Voir : *Côte, Bord de la côte*). Source : H.L. et J.L.

*Pièce su le bord de la côte su Batisset* : Pièce sur la terre # 325 appartenant à la famille Cardin, surnommée « Batisset ». Ce choronyme désigne la partie au nord de la *deuxième décharge*, précisément sur le *bord de la côte*. (Voir : *Pièce su le bord de la côte, Bord de la côte*). Source : H.L.

*Pièce su le bord de la côte su Lucien Ti-Vieux* : Pièce sur la terre # 326 ayant appartenu à Lucien Lavallée, surnommé « Ti-Vieux ». Ce choronyme désigne la partie au nord de la *deuxième*

*décharge*, précisément sur le *bord de la côte*. (Voir: *Bord de la côte*, *Pièce su le bord de la côte*). Source: H.L.

*Pièce su le bord de la côte su m'oncle Poléon*: *Pièce* située sur la terre de l'oncle de notre informateur (# 316). Cette terre s'étend du *marais* à la *côte nord* de l'île. Ce choronyme n'en désigne cependant que l'extrémité nord, située sur le *bord de la côte*. (Voir: *Pièce su le bord de la côte*, *Bord de la côte*, *Pièce su m'oncle Poléon*). Source: H.L.

*Pièce su le bord de la côte su Midor Charlot*: *Pièce* située sur les terres # 328 et # 329 appartenant à Hormidas Lavallée, surnommé « Midor Charlot ». Ce choronyme ne désigne que le bout de ces terres (*côte du fleuve*), précisément le *bord de la côte*. (Voir: *Pièce su le bord de la côte*, *Bord de la côte*). Source: H.L.

*Pièce su le petit bois à Damas*: *Pièce* située sur la terre à Damas Bérard, à l'endroit où, autrefois, il y avait un petit boisé. Aujourd'hui, il ne reste que quelques arbres ici et là. Cette *pièce* se rend jusqu'au bord de l'eau. (Voir: *Pièce*, *Maison à Damas*). Source: H.L.

*Pièce su m'oncle Poléon*: Notre informateur cultive la terre de son oncle (Napoléon Cardin). Cette terre porte le # 316 et serait sûrement abandonnée si notre informateur n'en tirait pas quelque profit. (Voir: *Grange su m'oncle Poléon*, *Pièce*). Source: H.L.

*Pièce su Patau de ce bord icitte de la première décharge*: *Pièce* située sur la terre # 324 appartenant à la famille Péloquin, surnommée « Patau ». Ce choronyme désigne l'espace compris entre le *petit bois su Kakier* et la *première décharge*. (Voir: *Pièce su Patau su le bord de la côte*, *Pièce su Patau entre les deux décharges*). Source: J.L. et H.L.

*Pièce su Patau entre les deux décharges*: *Pièce* située sur la terre # 324 appartenant autrefois à la famille Péloquin surnommée « Patau ». Ce choronyme désigne l'espace compris entre la première et la deuxième décharge. (Voir: *Pièce su Patau su le bord de la côte*). Source: H.L.

*Pièce su Patau su le bord de la côte*: *Pièce* située sur la terre # 324 appartenant à un cultivateur de Berthierville, Mastai Dumontier. Notre informateur utilise cette terre qui s'étend de la *deuxième décharge* à la *côte*. Notons qu'il faut remonter à un nommé Joseph Péloquin dit « Patau » pour justifier l'emploi de l'actuel choronyme. (Voir: *Pièce su le bord de la côte*, *Pièce*, *Bord de la côte*). Source: H.L.

*Pièce su Ti-Charles Grand-Blanc*: *Pièce* attenante au côté nord du clos des moutons et du côté ouest du *clos l'autre bord du marais*. Cette *pièce* a déjà appartenu à Charles Lavallée, surnommé « Ti-Charles Grand-Blanc ». Cette *pièce* se situe de l'autre côté du marais en arrière du petit bois su Kakier. (Voir: *Clos des moutons*, *Clos l'autre bord du marais*). Source: H.L.

*Pièce su Ti-Joseph à Pierre-Ignace, entre les deux décharges*: *Pièce* sur l'ancienne terre de Pierre-Ignace Lavallée, père de Joseph. Ce choronyme ne désigne que la partie comprise entre la *première décharge* et la *deuxième décharge*. On entend aussi l'allonyme *pièce su « Ti-Joseph à Pierre-Ignace » l'autre bord de la première décharge*. Source: H.L.

*Pièce su Ti-Pierre Bélone*: Notre informateur cultive la terre # 317 appartenant à la famille Bibeau, surnommée « Bélone ». Cette partie de la terre # 317 est appelée également « *pièce su Ti-Pierre-Bélone, du petit chemin au marais* » pour la distinguer des autres subdivisions de la même terre: « *du petit chemin à la première décharge* » et « *de la décharge au bord de la côte* ». (Voir: *Demi-arpent su Salvail du petit chemin au marais*). Source: H.L.

*Pièce su Ti-Vieux de ce bord icitte de la première décharge*: *Pièce* située sur la terre # 308 appartenant à notre informateur. Il l'avait acquis de Pierre St-Sauveur en 1959, qui lui-même la détenait de Lucien Lavallée, surnommé « Ti-Vieux ». L'explication de l'actuel choronyme s'explique par la situation relative de la maison de notre informateur, la *pièce* en question étant située du même côté (sud) que la maison par rapport à la première décharge. (Voir: *Première décharge*, *Pièce su Ti-Vieux entre les deux décharges*). Source: H.L.



*Pièce su Ti-Vieux entre les deux décharges*: Pièce située sur la terre # 308 appartenant autrefois à Pierre St-Sauveur que ce dernier acheta de Lucien Lavallée, surnommé «Ti-Vieux». Ce choronyme ne désigne cependant que la partie comprise entre les deux décharges. Notre informateur utilise souvent l'expression «pièce l'autre bord de la première décharge» pour la même pièce. (Voir: *Pièce su Ti-Vieux l'autre bord du marais*, *Pièce su Ti-Vieux de ce bord icitte de la première décharge*). Source: H.L.

*Pièce su Ti-Vieux l'autre bord du marais*: Pièce située sur l'ancienne terre de Pierre St-Sauveur (# 308) que notre informateur acheta en 1959. Mais St-Sauveur l'avait auparavant achetée de Lucien Lavallée, surnommé «Ti-Vieux». Cette terre traverse l'île d'un côté à l'autre mais on la subdivise mentalement selon les points de repère bien définis (*marais*). À remarquer que la raison qui justifie l'emploi actuel de ce choronyme ne tient plus. Le choronyme est demeuré, mais la relation est disparue. (Voir: *Grange à Ti-Vieux*, *Pièce*, *Demi-arpent su Salvail du petit chemin au marais*). Source: H.L.

*Pièce su Willie Raquier de ce bord icitte de la première décharge*: Pièce sur l'ancienne terre de Willie Raquier que possède maintenant notre informateur. Ce choronyme ne désigne que la partie de terre comprise entre la première décharge et le petit chemin du trécaré. On entend aussi l'allonyme *pièce su Willie Raquier du petit chemin à la première décharge*. (Voir: *Pièce su Willie Raquier du petit chemin au marais*). Source: H.L.

*Pièce su Willie Raquier du petit chemin au marais*: Pièce située sur la terre de notre informateur et appartenant autrefois à Willie Raquier. Le choronyme ne désigne toutefois pas toute cette terre; il ne comprend que l'espace situé entre le *marais* et le petit chemin du trécaré. Ainsi une terre, unité cadastrale, n'est pas perçue de façon uniforme, d'un seul bloc; au contraire, les gens la perçoivent de façon très morcelée et définissent les points de repère bien précis. On entend aussi l'allonyme pièce su Willie Raquier. Source: H.L.

*Plage du survenant*: Zone de la *platine* sur laquelle avaient misé quelques propriétaires pour y aménager une plage privée accessible aux gens de la région. On avait même construit un restaurant, mais le projet ne s'est jamais complètement réalisé. Germaine Guèvremont a contribué par sa littérature à faire connaître la vie de Sainte-Anne-de-Sorel et à y souligner la couleur locale. Les œuvres de la romancière ont influencé le milieu à tel point que le choronyme «Survenant» revient à toutes les sauces: nom de bateaux, nom de camps, nom de plages, nom de chemins... Source: J.L.

*Platine*: Secteur situé du côté sud de la partie amont de l'île de Grâce, près du *grand fanau*. Cette zone s'étendait beaucoup plus au large de l'actuelle côte; mais, une bonne partie du terrain à cet endroit «à débouché» à tel point qu'on n'y cultive plus. C'était une zone relativement plus plate et plus élevée, ce qui en faisait un secteur à très bon potentiel agricole, ayant moins de problèmes de drainage. Son aspect topographique rappelait celui d'un petit plateau ou platin, d'où le choronyme platine. Source: J.L.

*Pointe de l'île*: C'est la partie amont de l'île qui fait face au sens d'écoulement du fleuve. Il nous a été impossible de connaître exactement la limite de la zone appelée pointe, parce que les informateurs eux-mêmes n'en avaient qu'une idée confuse. Il semble que cette expression désigne toute la partie de l'île en amont de la *terre de la fabrique*. L'expression *pointe* se dédouble d'une autre: *tête de l'île* qui semble comprendre la *pointe de l'île* plus la *batture* de 800 pieds au large de l'île. Source: H.L., J.L. et G.G.

*Pointe verte*: Zone du fleuve au large de la presqu'île su Damas où les gens de l'île allaient se baigner. «L'eau était bien plus belle, bien plus verte qu'ailleurs». Source: J.L.

*Port à canots*: Zone d'approximativement 425 pieds sur la pointe de l'île à l'endroit où se termine le *chemin du trécaré*. C'est là que les gens de l'île de Grâce ou de Sainte-Anne-de-Sorel en visite dans l'île laissent leurs embarcations car le rivage est sans côte et ce point est le plus rapproché de la terre ferme. Source: H.L., J.L., G. Lav., A.L. et G.G.

*Première décharge*: Canal de drainage s'étendant de la *terre de la fabrique* au *marais*. Des deux décharges, c'est celle qui est située la plus au sud. Le nombre ordinal «première» fait

référence à sa situation relative par rapport à la maison de notre informateur : c'est celle qui en est la plus proche. (Voir : *Décharge*). Source : H.L.

*Rigolet* : Canal étroit au centre du fond de la baie. Il draine paresseusement les eaux provenant de la *pointe de l'île* par l'intermédiaire du *marais*. (Voir : *Marais*). Source : H.L.

*Sac* : Espace le long de la côte, de la *pointe de l'île* (près du *port à canots*). En fait, le sac était constitué d'une clôture en forme de demi-cercle s'avancant dans l'eau du fleuve afin que le bétail puisse y boire sans aller trop au large. Tout cela est disparu aujourd'hui ; le *clos* n'existe même plus. Source : H.L.

*Terre à Kakier* : Terres # 305 et # 306 situées du côté sud de la partie amont de l'île. Ces terres maintenant abandonnées sur lesquelles il ne reste plus que la grange à Ti-George, ont connu plusieurs propriétaires. En 1878, Paul Bibeau et Édouard Paul en étaient respectivement les propriétaires, en 1916, Charles Lusignant, surnommé « Kakier » les achète et les revend 4 ans plus tard à Théophile Lavallée. Ce dernier lègue la terre à son fils Georges. Aujourd'hui, celui-ci a presque 70 ans, n'a pas une bonne santé et a vendu ses terres à un cultivateur de Berthierville, Mastai Dumontier. Ainsi à l'île, on emploie souvent des choronymes qui nous font reculer loin dans le temps. Les relations expliquant ces choronymes relèvent de la petite histoire. (Voir : *Petit bois su Kakier*). Source : J.L. et G.L.

*Terre de la fabrique* : Partie amont de l'île de Grâce correspondant au lot 321. Cette terre appartient à l'Église paroissiale représentée par son curé. C'est à partir de la limite ouest de cette terre que l'on parle de la *pointe de l'île*. « Autrefois le curé disait sa messe et venait cultiver icitte », mais aujourd'hui la terre n'est plus cultivée. Source : H.L.

*Tête de l'île* : Voir *pointe de l'île*. Source : H.L., J.L. et G.G. (s).

*Trécarré* : Cette expression désigne la limite de la terre. Dans la partie amont de l'île (à l'ouest du lot 307), la majeure partie des terres sont alternantes au fleuve ou au *marais* (voir *marais*) ; alors, dans ces cas, la terre n'est pas limitée en profondeur par le trécarré, quoique l'on parle quand même du *chemin du trécarré*. Cordon et *trécarré* désignent donc la même chose. Cependant, on croit que les informateurs les perçoivent différemment : cordon étant la version officielle, celle des cartes cadastrales, et *trécarré* la version de tous les jours, celles des champs. Source : H.L. et J.L.

*Trous du large* : Choronyme donné à une série de *trous* de chasse le long de la *Baie Claire*, très au large du bord de la baie. Ils sont situés non loin du *rigolet*, à l'endroit où ce dernier se jette dans la *Baie Claire*. (Voir : *Trou, Baie Claire, Au large*). Source : J. Lav.

*Trou su Ti-Pierre-Bélone* : Autrefois, il y avait un trou sur la terre des « Bélone » (voir *marais su Ti-Pierre-Bélone*) et les gens de l'île de Grâce parlaient du « trou su Ti-Pierre-Bélone ». Aujourd'hui, on a rempli ce trou et même si seulement la couleur légèrement plus pâle de l'herbe nous donne un indice de sa localisation, on parle encore et on se rend encore au « trou su Ti-Pierre-Bélone ». Source : H.L. et J.L.

## NOTES

<sup>1</sup> Cette introduction a été rédigée par Rodolphe DE KONINCK qui s'est également chargé de préparer le dossier aux fins de la publication, avec l'aide de Jean BERGEVIN. L'étude choronymique est entièrement l'œuvre de Jean Langevin qui, en 1973, avait travaillé sous la direction de Henri DORION.

<sup>2</sup> Ce projet bénéficiait de l'appui du Conseil des Arts du Canada (9-72-0658).

<sup>3</sup> Dans la poursuite de ces initiatives un film fut réalisé en 1976 par Pierre MORIN. Il s'insérait dans le cadre d'un projet dirigé par Rodolphe DE KONINCK et fut financé en majeure partie par le Département de géographie de l'université Laval. Ce film de 28 minutes, en couleurs, s'intitule *Le pâturage communal de l'île du Moine*. Il est déposé à la cinémathèque de l'université Laval.

## SOURCES CITÉES

- CARRIÈRE, Marcel (1980) *De Grâce et d'Embaras. Une campagne bousculée par la ville*, film de 16 mm, couleur, Office national du film du Canada, 94 minutes.
- DE KONINCK, Rodolphe (1967) *Les Cent-Îles du lac Saint-Pierre. Étude de géographie historique et ethnographique*, thèse de maîtrise, université Laval, 190 p.
- \_\_\_\_\_ (1970) *Les Cent-Îles du lac Saint-Pierre*, Québec, Presses de l'université Laval, 125 p.
- \_\_\_\_\_ et SOLTÉSZ, Joseph-Attila (1973) Géographie, culture et langage aux Cent-Îles du lac Saint-Pierre : les bases d'une étude, *Géographe canadien* XVII(3) : 220-234.
- \_\_\_\_\_ TURCOT, Anne-Marie et C-ZUBRZYCKI, Andrée (1973) Les pâturages communaux du lac Saint-Pierre : de leur histoire et de leur actualité, *Cahiers de géographie de Québec*, 17(41) : 317-329.
- \_\_\_\_\_ et LANGEVIN, Jean (1974) La pérennité des peuplements insulaires laurentiens : le cas de l'île Saint-Ignace et de l'île Dupas, *Cahiers de géographie de Québec*, 18(44) : 317-336.
- DORION, Henri et HAMELIN, Louis-Edmond (1966) De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale, *Cahiers de géographie du Québec*, 10(20) : 195-212.
- DION, Marc, FORTIER, Gilles et MARIER, Jean (1974) *Fonctionnement et rôle actuels des communes de l'île du Moine, d'Yamaska et de Baieville*, mémoire de recherche non publié, Département de géographie, université Laval, 78 p.
- GUÉVREMONT, Germaine (1945) *Le Survenant*. Montréal, Fides.
- GUÉVREMONT, Germaine (1947) *Marie-Didace*. Montréal, Fides.
- SOLTÉSZ, Joseph-Attila (1971) *Le parler des îles de Berthier-Sorel : étude linguistique, aperçus ethnographiques*, thèse de doctorat non publiée, université Laval, 868 p.
- SOLTÉSZ, J.A. et DE KONINCK, R. (1973) Les transports aux Cent-Îles du lac Saint-Pierre : l'équilibre ou l'éclatement d'un pays, *Cahiers de géographie de Québec*, 17(42) : 449-464.
- THOMASSIN, Andrée et SAULNIER, Richard (1974) *Les pâturages communaux de la rive nord du lac Saint-Pierre : leur survivance*, mémoire de recherche non publié, Département de géographie, université Laval, 61 p.

## CARTOGRAPHIE

*Conception et réalisation* : Isabelle DIAZ

*Photographie* : Serge DUCHESNEAU

La mosaïque de photos aériennes a été réalisée par René KIROUAC, département de géographie, université Laval à partir des photos Q 79 128 (107-109-110) et (181-183-184)